

**CHAMPIONNATS PANAMÉRICAINS JUNIOR ET CADET 2019**  
**(Cali, Colombie, 19-20 juillet 2019)**  
**Date limite de sélection : 27 mai 2019**

**INTRODUCTION**

Cette procédure de sélection s'adresse aux athlètes cadets (U18) et juniors (U21) combattant dans des catégories de poids reconnues par la Fédération internationale de Judo.

**CRITÈRE DE CITOYENNETÉ**

La citoyenneté canadienne est obligatoire pour tout athlète désirant participer aux CHAMPIONNATS PANAMÉRICAINS CADET & JUNIOR 2019.

**PROCÉDURES DE SÉLECTION CADET (U18)**

La Confédération panaméricaine de judo (CPJ) déterminera des quotas pour chaque catégorie de poids. Les priorités suivantes seront utilisées pour effectuer les sélections en date du 27 mai 2019 :

1<sup>re</sup> priorité : les membres de l'équipe des championnats du monde cadet 2019, selon la première sélection pour le Championnat du monde cadet 2019, comme décrit dans le Guide de l'équipe nationale 2018-2019.

2<sup>e</sup> priorité : pour compléter les places de quotas restantes, les points de l'équipe nationale à la date limite de sélection seront utilisés (politiques 3, 4 & 6 du Guide de l'équipe nationale 2018-2019).

3<sup>e</sup> priorité : les gagnants (médaillés d'or) du championnat national cadet 2019 (17 mai 2019) seront sélectionnés.

**PROCÉDURES DE SÉLECTION JUNIOR (U21)**

Les quotas seront fixés par la CPJ pour chaque catégorie de poids. Les priorités suivantes seront utilisées pour effectuer les sélections :

1<sup>re</sup> priorité : les membres de l'équipe des championnats du monde cadet 2019, selon la première sélection pour le Championnat du monde cadet 2019, comme décrit dans le Guide de l'équipe nationale 2018-2019.

2<sup>e</sup> priorité : pour compléter les places de quotas restantes, les points de l'équipe nationale à la date limite de sélection seront utilisés (politiques 3, 4 & 6 du Guide de l'équipe nationale 2018-2019).

**CONDITIONS DE SÉLECTION**

1) La participation au championnat national cadet ou junior 2019 à Edmonton en Alberta (*16-17 mai 2019*) est obligatoire (sauf en cas d'exemption médicale).

2) La participation au camp d'entraînement national après le championnat national 2019 (*20-22 mai 2019*) est obligatoire (sauf en cas d'exemption médicale ou de sélection à un autre événement par Judo Canada).

3) La participation à la Coupe Canada 2018 (*28-29 juin 2019, Montréal*) et au camp après la compétition est obligatoire (*1-4 juillet, 2019*).

**FINANCEMENT**

**Pour les juniors** : Il n'y aura aucun financement pour les athlètes juniors lors de cet événement.

**Pour les cadets** :

Du financement sera octroyé aux athlètes sélectionnés pour le championnat panaméricain cadet selon les critères suivants :

- 1) Financement à 100 % : athlètes détenteurs d'une norme « D » ou plus valide en date de l'événement.
- 2) Financement partiel (selon le budget) : athlètes détenteurs d'une norme « E » valide en date de l'événement.